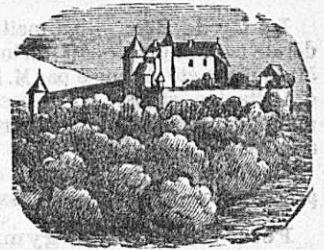




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
 Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-  
 . . . 6 mois » 3.-  
 Étranger . . . 1 an » 10.-  
 . . . 6 mois » 5.50  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> (d. j. f. 15<sup>h</sup> 15<sup>h</sup>) 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup>. BULLE, dép. 6-- 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> (13<sup>h</sup> 17<sup>h</sup>) 17<sup>h</sup> 45

**ANNONCES**  
 Canton de Fribourg . . . 20 cts.  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Étranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations . . . 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »  
 S'adresser à Publicitas,  
 S. A. suisse de publicité.  
 (Cercle catholique, 1er étage)

## Finances d'Autriche.

(Correspondance particulière.)

Le gouverneur de la Banque Austro-Hongroise, Dr Spitzmüller, trace dans la *Neue Freie Presse* les grandes lignes du plan établi pour la nouvelle Banque d'Emission autrichienne qui vient de se former. Née de la difficulté et de l'oppression des temps, elle représente une décision importante pour les finances de l'Autriche et suscite vivement l'intérêt national et étranger. Elle provoque toutefois un certain scepticisme; jusqu'à maintenant, il a été considéré comme un axiome que la fondation d'une nouvelle banque d'émission serait la dernière pierre de touche pour le relèvement des affaires de la République et qu'elle entraînerait l'impression de nouveaux billets, d'une nouvelle valeur, donc une réforme monétaire, envisagée comme dernier moyen d'assainissement. Or, ceci n'est pas le cas pour le plan établi; le nouvel Institut national conservera aux anciens billets leur valeur respective, sans dépréciation aucune, et il en émettra de nouveaux, mais seulement jusqu'à concurrence de la couverture en or obtenue en premier lieu par la liquidation de la Banque Austro-Hongroise, puis par les crédits accordés par les puissances et les disponibilités intérieures du pays.

Cette nouvelle organisation, dont la nécessité d'existence est reconnue unanimement, appuyée par tous les établissements financiers, se propose comme but fondamental d'améliorer par tous les moyens possibles la situation de la couronne autrichienne sur le marché mondial de l'argent. Elle se mettra en mesure, à l'aide des directives qui lui seront attribuées et se basant sur l'excellente tradition d'avant-guerre de la Banque Austro-Hongroise, de fonctionner comme organe régulateur sur le marché des devises. Les banques et instituts de crédit qui échangeront leur or contre ses actions — dites « à bords dorés » — ont le plus vif intérêt à ce que cette position lui soit assurée.

Il est évident que la couronne émise par la nouvelle banque et comportant sa couverture totale en or aura une valeur supérieure à l'ancienne et cela déterminera les spéculateurs à sortir leurs réserves sous forme de valeurs et devises, pour les mettre à la disposition de l'Institut.

Comme conditions de réussite au plan de cette entreprise, il faut signaler la rapidité de son exécution, l'apport abondant des devises et valeurs et enfin la mise en œuvre immédiate de la réforme du budget sous l'égide gouvernementale et moyennant la coopération de tous. Le public ne doit pas ignorer qu'une semblable réforme ne peut être menée à bonne fin que

par une limitation stricte et générale de la consommation. L'Etat lui-même doit initier ce mouvement en réduisant au minimum ses dépenses ordinaires, à commencer par la réduction du nombre de ses employés, ainsi que par l'augmentation rationnelle des recettes.

La fondation de la Banque d'Emission n'était certes pas chose facile et n'est pas encore complètement résolue, mais il est certain que celle-ci va fonctionner régulièrement et qu'elle contribuera puissamment à sanifier la situation. Son capital, de 100 millions de francs suisses est assuré à l'heure présente pour les 3/4 seulement et il reste à rassembler les 40 millions restants, cas échéant par l'émission d'obligations.

Il est intéressant d'autre part de connaître l'opinion des financiers étrangers sur l'état actuel de l'Autriche. Le grand banquier américain Otto H. Kahn estime que le relèvement est possible; il fonde son jugement sur les points suivants :

1. Vienne est un grand centre de transit bien organisé, comme aussi un Clearinghouse naturel;

2. C'est un centre de banque très actif;

3. Vienne est le point de concentration des lignes de communication entre l'Ouest européen, le Danube et les Etats Balkaniques;

4. C'est une ville remarquable par son culte des arts, des sciences, qu'elle a poussé à un degré exceptionnel, et

5. L'Autriche est un pays d'une admirable beauté naturelle, l'un des jardins de l'Europe, où les étrangers arrivent chaque année plus nombreux.

Une Autriche exposée aux tumultes politiques et sociaux serait un danger pour l'Europe, tandis qu'une Autriche tranquille et prospère contribuerait à son bien être général.

M. M.

## NOUVELLES SUISSES

**Vers l'abîme.** — Toute une contrée de notre patrie glisse impitoyablement à l'abîme, une contrée dont nous étions toujours bien fiers : l'Oberland bernois. Les hôtels et les pensions sont vides. L'industrie des dentelles et celle de la sculpture sur bois sont arrêtées. Les éleveurs de bétail de race du Simmenthal trouvent leurs débouchés fermés par les prohibitions d'importation établies par des pays étrangers.

Le moment n'est plus loin où l'Oberland bernois sombrera dans le cataclysme économique, où des centaines et des centaines d'habitants seront obligés d'émigrer parce qu'il n'y a plus de moyen de subsistance, plus de gagne-pain pour eux dans la patrie.

Et vous, chers concitoyens, que faites-vous pour éviter ce malheur public? Vous allez passer vos vacances en compagnie de très nombreux Suisses.... sur les plages de la Mer du Nord, en Bretagne, au Tyrol, quelque part à l'étranger où l'on s'empresse à vos dépens de mettre à profit la différence de change et de vous faire contribuer outre mesure aux charges publiques dont vous ne tirez aucun profit.

En attendant, l'Oberland bernois, un des joyaux de nos paysages, pâtit sous les charges de la crise qui dure depuis des années.

Chers concitoyens, contribuez pour votre part à éviter la catastrophe. N'utilisez pas vos passe-ports et restez au pays pendant vos vacances. Non seulement les hôteliers et leur personnel, non, toute la population vous en sauront gré et vous diront merci.

Association „Semaine Suisse“.  
 Le Secrétariat central.

**Cours de répétition.** — La *Neue Berner Zeitung* apprend que les classes 1896 et 1902 seront appelées sous les drapeaux pour les cours de répétition de l'année prochaine. Il n'y aura pas de cours de répétition dans la landwehr. Le département militaire fédéral examine la question de la dissolution des quatrièmes compagnies.

**La grève est déclarée chez Saurer.** — Les pourparlers entre la fabrique de machines Adolphe Saurer S. A., et les ouvriers, au sujet d'une réduction de salaires de 10 % n'ayant donné aucun résultat, la grève a commencé lundi.

**La convention des zones.** La demande de referendum pour la convention des zones a réuni 59,700 signatures.

**Les gens de lettres.** — On annonce que la Société des gens de lettres de France a désigné, pour la représenter en Suisse, M. I. Grunberg, directeur de l'*Argus de la Presse* à Genève.

**Les chômeurs français en Suisse.** — Un projet de résolution a été déposé sur le bureau de la Chambre par le colonel Girod et par M. Justin Godart demandant le vote d'urgence du projet tendant à inviter le gouvernement à faire parvenir immédiatement des crédits de chômage aux Français habitant la Suisse et à négocier avec le gouvernement fédéral une convention pour obtenir la réciprocité de traitement.

Dans l'exposé des motifs, les auteurs du projet font remarquer qu'en 1921 le gouvernement avait jugé nécessaire d'inscrire au budget un crédit de 1,800,000 francs pour secours de chômage aux Français habitant la

Suisse, puis avait réduit cette somme à 600,000 francs pour ne plus accorder, cette année, aucun secours de chômage.

De trois documents joints à l'appui de cette proposition, il ressort que le nombre des chômeurs français en Suisse est de 1045; que leur misère augmente chaque jour et que les secours qui leur sont alloués sont de beaucoup inférieurs à ceux des chômeurs suisses et des ressortissants étrangers, notamment allemands.

L'Agence télégraphique suisse apprend à ce sujet qu'en effet des négociations sont actuellement en cours en vue de la conclusion d'une convention de réciprocité avec la France, mais que la France s'est montrée, jusqu'ici, opposée à un tel accord, déclarant vouloir assurer elle-même les secours nécessaires à ses ressortissants atteints par le chômage. Les allocations de chômage aux chômeurs français en Suisse ont ainsi été distribuées par les soins des consulats de France. Il semble exact que les sans-travail de nationalité française, les célibataires tout au moins, se trouvaient désavantagés par rapport aux chômeurs suisses ou ressortissants de pays avec lesquels la Suisse a passé des conventions de réciprocité.

**Le prix des peaux et cuirs.** — On mande de Berne que l'augmentation du prix des peaux, qui a été marquée à la vente du 7 juillet, s'est maintenue. Presque toutes les catégories de peaux ont augmenté de 7 centimes par kilo. Comparée au prix du mois d'avril de cette année, moment où la hausse a commencé, l'augmentation de prix jusqu'à ce jour est d'environ 20 %. On suppose que cette augmentation déplaiera ses effets sur les prix du marché des cuirs et des chaussures. A l'étranger, des tendances fermes se font également sentir.

**Berne.** — **Les accidents.** — Mercredi matin, le nommé Ernest Bieri, ouvrier au dépôt des tramways de la ville de Berne, se rendait au travail lorsqu'il fut écrasé, sur le pont de Kirchenfeld, par un auto-taxi allant dans la même direction. La victime, qui, conformément au règlement de police, longeait le côté droit du pont, a été transportée à l'hôpital de l'Isle, où elle succomba sans avoir repris connaissance.

Le chauffeur a été arrêté.

— Mardi soir, une automobile montée par trois personnes de Porrentruy, est entrée en collision près de la ville, avec une voiture chargée de bois. Le choc fut terrible. On releva les voyageurs dont l'un, M. C. Froidevaux, mécanicien, a eu un bras broyé. De ses deux compagnons, l'un a des contusions sans gravité, et l'autre a eu la chance de se tirer indemne de l'aventure.

**Le tir de Bex.** — La maîtrise fédérale (minimum de 40 cartons sur 50 coups) a été conquise par M. Forrer, d'Alstatten, et par M. Josias Hartmann, de SAYS (Landquart), armurier à Lausanne.

M. Forrer et M. Hartmann ont été proclamés maîtres tireurs suisses.

**Fête fédérale de gymnastique.** — 655 sections avec 15400 gymnastes, 1020 gymnastes artistiques, 943 nationaux, 1040 athlètes légers et 350 champions se sont inscrits définitivement pour participer à la Fête fédérale de gymnastique.

**Zurich.** — Le déficit zuricois. — Le compte d'Etat du canton de Zurich solde par 79,412,972 fr. de recettes et 85,941,390 francs de dépenses, soit par un déficit de francs 6,528,418.

**St-Gall.** — Ce que contient un nid d'aigle. — Des chasseurs de Weisstannen ont découvert un nid d'aigle sur l'alpe Valtnov dans un endroit presque inaccessible et l'ont photographié avec l'un de ses habitants, jeune aiglon encore inhabile à voler, de la grosseur d'une oie. Les hardis explorateurs ont relevé en outre dans ce nid des vestiges de marmottes, de renards et de petits chamois.

**Vaud.** — Une trombe à Clarens. — Une trombe d'eau et de grêle s'est abattue sur la contrée de Clarens, mercredi, de 10 h. à midi et demi. L'eau a ravagé les jardins et les vignes, renversé les murs et interrompu les communications sur la route cantonale. Les dégâts sont considérables.

Depuis 40 ans, pareil phénomène n'avait été constaté. En deux heures, il est tombé 91 litres d'eau par mètre carré. Les vignes et les jardins ont été ravagés jusqu'à deux mètres de profondeur. Les trois quarts des vignes sont détruites. C'est du nord-ouest que l'onragan a fondu sur la contrée.

**Genève.** — Un vélodrome en faillite. — Le Tribunal de première instance vient de prononcer déjà la mise en faillite du Vélodrome de Genève, S. A., au capital de 10,000 fr. La construction totale avait coûté fr. 450,000, alors qu'elle n'avait été dévisée qu'à 275,000 francs. Le passif atteint 400,000 francs contre un actif présumé de 300,000 francs.

**A L'ETRANGER**

**FRANCE**

**Exécution capitale.**

Mardi matin, à 4 h. 25, a eu lieu à Evreux (Eure), l'exécution de Léon Gicquel, âgé de 19 ans, bûcheron, qui accompagné de son frère Marcel, pénétra, la nuit du 17 du 18 janvier 1922, chez Mme veuve Rosse, cultivatrice, demeurant avec sa fille Aline, et assomma successivement, à coups de crosse de fusil, celle-ci, puis sa mère dans son lit. Marcel acheva ensuite, d'un deuxième coup de crosse, la fille qui râlait.

Leur crime accompli, les assassins fouillèrent les meubles et prirent dans un tiroir 45,000 francs environ, deux montres et une chaîne en or. L'aîné fut condamné à mort par la cour d'assises le 6 avril, et son frère aux travaux forcés à perpétuité.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Conseil d'Etat.** — (Séance du 7 juillet.) — Le Conseil accorde à M. Pierre Fietta, à Fribourg, une patente de médecin, l'autorisant à pratiquer l'art médical dans le canton de Fribourg.

— Il adopte le règlement général

pour l'assurance contre la mortalité de l'espèce bovine.

Ce règlement sera publié dans la Feuille officielle.

— Il prend un arrêté concernant le droit fixe à payer pour l'octroi des patentes d'artisans ambulants accordées aux distillateurs.

Cet arrêté sera inséré dans la Feuille officielle.



**Le Comité cantonal** est convoqué au **Cercle littéraire et de Commerce, à Fribourg, sur le samedi 15 juillet, à 2 1/2 heures** après midi.

**TRACTANDA**

1. Protocole ;
2. Projet de programme : Principes du parti radical-démocratique suisse, 1922 ;
3. Divers.

**Générosité.** — Nous apprenons que la fabrique de chocolat de Villars, à l'occasion de la clôture de son dernier exercice, a bien voulu allouer les dons ci-après à la ville de Fribourg :

Oeuvres galoches, fr. 500 ; Soupes scolaires, fr. 500 ; Soupes économiques, fr. 250 ; Assistance publique, fr. 750 ; Crèche catholique, fr. 750 ; Union fribourgeoise pour le bien des aveugles, fr. 150 ; Maison de la Providence, fr. 250 ; Soupes scolaires et œuvres des galoches de la communauté protestante, fr. 750 ; Crèche protestante, fr. 750 ; Colonies de vacances cath., fr. 1.000 ; Colonies de vacances prot., fr. 500 ; Pauvres de la paroisse protestante, fr. 500 ; Protection de la jeune fille, fr. 250 ; Kathol. Arbeiterinnen-Verein, fr. 200 ; Aveugles du Jura, fr. 150 ; Société fribourgeoise de patronage des détenus libérés, fr. 250 ; Asile de Corbières pour jeunes filles, fr. 250.

**L'agression de M. Diesbach.**

Nous lisons dans le Progrès de Château d'Oex :

L'« Indépendant », organe des radicaux fribourgeois, s'était permis, dans son numéro du 14 juin, de critiquer certaines dispositions prises et certains faits qui se sont passés à la fête du régiment 7, organisée à Fribourg par le chef de cette unité, le lieutenant colonel de Diesbach. Il l'avait fait d'une façon très modérée, sans sortir des convenances les plus élémentaires, ce qui était son droit, tout comme l'avait fait du reste un organe catholique-conservateur de langue allemande.

Rencontrant, depuis, dans les rues de Fribourg, M. Brasey, rédacteur de l'« Indépendant », le lieutenant-col. de Diesbach lui demanda s'il assumait la responsabilité de l'article en question. Sur la réponse affirmative de M. Brasey, M. de Diesbach se livra sur la personne de notre confrère, à des voies de fait, ensuite de quoi plainte fut portée.

L'affaire aura donc son épilogue devant les tribunaux.

Ceci nous rappelle l'histoire du fameux colonel de Wattenwyl avec son hôtelier de Lucens, où ce dernier ne voulant pas se laisser cravacher mon-

tra au hobereau de quel bois il se chauffait.

Mais ne trouve-t-on pas que tout recommence comme devant, dans le militaire et que trop nombreux sont ceux qui, durant la guerre, n'ont rien oublié, ni surtout rien appris ?

**Autour d'une autre agression.** — De l'Indépendant :

La Liberté racontait, samedi, avec force détails l'agression dont a été victime M. Dietrich, employé à la Bibliothèque cantonale. Les nommés Ding et Pignolet voulaient, à tort, se venger de M. Dietrich, du bureau de l'Office de chômage, et c'est sur la personne de son frère qu'ils exercèrent leurs sévices.

De l'enquête faite par la préfecture, il résulte que cette agression n'a pas la gravité que lui donne la « Liberté », preuve en est que les deux coupables ont été remis en liberté par les autorités. Il ne s'agit donc nullement de tentative de meurtre, de brigandage ou autres semblables procédés condamnables, mais... d'une agression ordinaire qui deviennent fréquentes en notre libre pays de Fribourg.

Si ces coutumes ne sont pas vertement réprimées par les tribunaux, il y a tout lieu de croire que les citoyens n'auront plus aucune sûreté, pas plus de jour que de nuit... les mauvais exemples venant de si haut !

**Sculpture sur bois.** — Dans le but d'encourager les professionnels et amateurs de la sculpture sur bois, leurs différents travaux seront admis à figurer gratuitement à l'exposition des objets exécutés par les apprentis à l'occasion des examens annuels.

S'adresser à l'Office cantonal des apprentissages d'ici au 20 juillet.

**Tireurs fribourgeois à Bex.** — Dans les résultats de mardi, journée des tireurs du district d'Aigle, et de mercredi, nous lisons les noms suivants :

**Cible Patrie-Vitesse.** — Jean Gretener, Bulle, 53 ; Marius Genoud, Châtel-St-Denis, 47 ; Paul Marmillod, Broc, 45.

**Cible-Match.** — Jean Gretener, Bulle, 220.

**Cible Diablerets.** — Joseph Ktelin, Estavayer, 99. 98 ; Albert Genoud, Châtel-St-Denis, 99.

**Cible Dons d'Honneur.** — Sylvestre Pilloud, Châtel-St-Denis, 100 ; Charles Mayer, Bulle, 99 ; Louis Comte, Fribourg, 96. 95.

**Dent de Morcles.** — Charles Mayer, Bulle, 85.

**Cible Patrie-Bonheur.** — Louis Comte, Fribourg, 4710 degrés (le centre parfait à 0 degrés) ; Jean Gretener, Bulle, 2460 ; Hans Lehmann, Broc, 4490.

**Une vieille affaire.** — Le tribunal criminel de la Sarine a, dans sa séance de mercredi, acquitté Robert de Schenk des faits de la plainte qui a été déposée contre lui par les représentants de l'Union financière de Fribourg.

Au prononcé de cet acquittement, les défenseurs de M. de Schenk, le Dr Lifschitz, avocat à Berne, et M. Dupraz, avocat à Fribourg, ont introduit une demande de dommages-intérêts de 35,000 fr. contre les dénonciateurs, pour tort moral et dommages matériels. (Tribune de Lausanne.)

**La journée fribourgeoise au tir de Bex.** — De nombreux tireurs fribourgeois se sont rendus lundi à Bex. M. Vonderweid et M. Savoy, conseillers d'Etat, les accompagnaient. Nos concitoyens ont été recus par le colonel Grosselin.

Au banquet de midi, le capitaine Morel, de Romont, s'est fait l'inter-

prète du sentiment de vieille et solide amitié des Fribourgeois pour leurs bons voisins de Vaud.

M. Louis Genet, député à Bex, a remercié les tireurs fribourgeois de leur présence, a souligné les excellentes relations qui, depuis un temps immémorial, règnent entre Fribourg et Vaud.

L'Union instrumentale de Bex, musique du jour, a donné, dans l'après-midi et le soir, à la cantine, des concerts très goûtés. On signalait au stand la présence de M. le conseiller fédéral Musy ; l'animation a été grande durant toute la journée.

**GRUYÈRE**

**Intérêt et taux d'intérêt.**

Le Fribourgeois est fort mécontent que, tout en relevant la singularité de ses articles de 1920 et 1921 sur la légitimité de l'intérêt, nous ayons reproduit sur ce sujet une excellente étude du Bulletin industriel et commercial suisse.

Apparemment blâmé par ses amis et abonnés et empêtré dans ses sophistiques théories d'ailleurs empruntées sans contrôle ni discernement à divers auteurs, le Fribourgeois essaye de réparer ses gaffes en déplaçant nettement la question.

En 1921, il prétendait ni plus ni moins que « le prêt à intérêt a un caractère illogique, injuste, anti-naturel et anti-social, que tout profit qui, en vertu d'un prêt, excède le capital, est illicite et usuraire, etc., etc. »

En 1922, il en rabat et se borne à nous assurer que les taux actuels de l'intérêt, et en particulier celui de 5 1/2 %, sont trop élevés.

Il y a loin de cette déclaration à celles de l'an dernier et la « Rédaction » du Fribourgeois qui nous prend à partie eût mieux fait de méditer l'adage : le silence est d'or.

**III<sup>me</sup> Marché - Exposition de l'Union Gruyérienne des Arts & Métiers.** — On nous écrit :

« A l'assemblée générale des exposants du III<sup>me</sup> Marché-Exposition des Artisans Gruyériens qui a eu lieu en novembre 1917, le comité de l'Union Gruyérienne des Arts & Métiers fut sollicité par un vote unanime d'étudier l'organisation périodique de pareille manifestation que l'on pourrait appeler *Semaine Gruyérienne*. La grippe, la fièvre aphteuse et même la perspective de l'Exposition cantonale fribourgeoise n'ont permis à ce Comité de s'occuper de cette question. Ce n'est qu'en décembre dernier que, jugeant le moment propice, il rappela à l'assemblée générale de l'Union le vœu émis il y a quatre ans. L'assemblée, très nombreuse, confirma ce vote et décida un III<sup>me</sup> Marché-Exposition des Artisans Gruyériens, dit *Semaine Gruyérienne 1922*, qui aura lieu à Bulle du 24 au 30 septembre avec éventuellement prolongation.

Son organisation et sa direction ont été confiées au Comité de l'Union.

Tout en conservant l'aspect coquet et intéressant des deux premiers marchés-expositions, ce Comité travaillera à développer la question commerciale. A cet effet, un bureau de vente sera créé pendant la durée de ce III<sup>me</sup> marché-exposition, lequel s'occupera de fournir aux visiteurs tous les renseignements sur les marchandises exposées, cherchera à les vendre et prendra des commandes à livrer.

L'Union Gruyérienne des Arts & Métiers fait donc appel à tous les artisans et industriels gruyériens, ainsi qu'aux sociétés, les engageant à se joindre à cette manifestation publique de l'activité gruyérienne.

Le secré Baudère, a compte, à disposition renseigner ment des e. Pa

**Ecole Gruyère** ture de cel dernier. Du scolaire 19 les quelque

Pendant a complé dans les d tableau sui

Classe de p

» C

» F

» C

» F

Elèves bén

Total des ét

Sur ce n

de premier

truelle ont

**Noces**

de Genève

« Un Vê

Joseph Eli

tion, à He

d'or en con

Genève, a

tre rega et

du « Cercle

qui lui ont

et félicité le

saines trad

**Cours**

course-réu

riens, glân

pour le 16

Le petit no

a obligé le

Bulle, secti

cette décis

inscrites v

bonne note

L'abon

oblige de

cles au pr

**DIMANC**

en soirée su

**Jolie**

Scène

Beauc

**A V**

pour caue

**2 rése**

**trole et**

**une ma**

**le café,**

**mobilié**

S'adr. à

sous P 1997

**Mlle Li**

informe le

féder son

**Gran**

maison de

recommand

**Vêtements**

et autres. Tr

à domicile.

Le secrétaire général, M. Louis Baudère, agent du Comptoir d'Es-compte, à Bulle, est dès ce jour à la disposition des intéressés pour les renseigner et leur fournir le règlement des exposants.

Pour l'Union Gruyérienne des Arts et Métiers, Le Comité.

**Ecole secondaire de la Gruyère.** — Les examens de clôture de cette école ont eu lieu lundi dernier. Du compte-rendu de l'année scolaire 1921-1922, nous extrayons les quelques lignes suivantes :

Pendant la présente année, l'Ecole a compté 66 élèves, se répartissant dans les différents cours d'après le tableau suivant :

	Entrés :
Classe de première industrielle	36
» deuxième »	6
» première littéraire	5
» deuxième »	3
» première commerciale	9
» deuxième »	4
Elèves bénévoles	3

Total des élèves pendant l'année 66  
Sur ce nombre 2 élèves de la classe de première et un de deuxième industrielle ont quitté durant l'année.

**Noces d'or.** — On nous écrit de Genève :

« Un Vétéran gruyérien, Monsieur Joseph Etienne Niclass, chef de section, à Hauteville, fêtant ses nocés d'or en compagnie de ses parents, à Genève, a eu l'heureuse surprise d'être rega et fêté par quelques membres du « Cercle Populaire Fribourgeois », qui lui ont adressé d'aimables paroles et félicité le jubilaire de conserver les saines traditions du pays. »

**Course supprimée.** — La course-réunion des chanteurs gruyériens, glânois et veveysans, prévue pour le 16 courant, n'aura pas lieu. Le petit nombre de sociétés inscrites a obligé le comité de la Chorale de Bulle, section organisatrice, de prendre cette décision. Les quelques sociétés inscrites voudront donc en prendre bonne note.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer plusieurs articles au prochain numéro.

**La tête de Cheneaux.** — Nous avons annoncé, sur la foi de la Feuille d'avis, que le crâne de Cheneaux, le patriote gruyérien, est entre les mains de M. Paul Morand à Genève.

Il paraît qu'il n'en est rien, mais que ce crâne, enfermé dans une urne scellée par les soins de feu M. l'avocat Lucien Morard, dépose depuis deux ou trois ans au Musée Tissot, après avoir été pieusement conservé par M. P. Morand durant une assez longue période.

**Fête de gymnastique de St-Gall.** — Les membres d'honneur, passifs et amis de la section, qui désirent accompagner la Société de gymnastique de Bulle à la fête fédérale de St-Gall, les 21, 22, 23 et 24 juillet, sont priés de s'inscrire, d'ici à mardi soir, auprès de M. Paul Rolle, caissier, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

**Fête sportive.** — Le Football-Club Bulle nous prie d'être son interprète pour remercier ses amis et le public bullois généreux, qui ont contribué à doter le pavillon des prix de sa journée sportive. Grâce à eux, les participants ont remporté un excellent souvenir de la fête, ce qui est tout à l'honneur de notre petite ville.

**Avis.** — L'autorité communale de Bulle informe le public qu'elle a modifié comme suit l'article 26 du règlement communal concernant le plan d'extension et les constructions :

« Les plans de construction, d'exhaussement, d'agrandissement ou de modification de bâtiments sont soumis, avant toute délibération au sujet de leur approbation, à l'enquête publique, aux frais des intéressés, par avis inséré dans la Feuille Officielle, les journaux locaux et par affiche au pilier public.

Ils restent pendant huit jours, à compter de la date de la publication dans la Feuille Officielle, déposés au Secrétariat communal, où les observations ou oppositions éventuelles sont formulées par écrit, pour être transmises à la Préfecture, pour elle et l'autorité supérieure, avec préavis du Conseil communal, ce sans préjudice

des dispositions de l'article 116 du règlement cantonal sur la police du feu.

Les plans relatifs aux édifices publics sont soumis aux mêmes prescriptions. »

Ces nouvelles dispositions, qui ont reçu l'approbation du Conseil général et du Conseil d'Etat, entrent immédiatement en vigueur. Communiqué.

**Au cinéma du Closeau.** — On donnera dimanche La jolie infirmière. Personne ne doute que ce soit là un fort joli film qu'il ne faut pas négliger d'aller voir.

**Au cinéma Lux.** — Les personnes qui sont allées dimanche dernier au Cinéma Lux n'auront pas regretté leur soirée car le programme était superbe. Il en sera de même dimanche prochain, car la série des beaux films continue avec El Dorado, un drame émouvant où palpite toute l'âme voluptueuse et tragique de l'Espagne et qui se déroule dans le cadre merveilleux de Grenade et de ses palais.

**Concert.** — Citadins et campagnards auront l'occasion, dimanche, de faire une jolie promenade ; beaucoup se dirigeront vers le buffet de gare de Gruyères, où un concert en plein air les charmera. Le programme musical sera agrémenté par des productions de Fredy's le Nègre, roi du Jass Band. A l'occasion de ce concert, les C. E. G., d'entente avec M. Genoud, tenancier, organisent un train spécial qui partira de Gruyères dans la direction de Bulle à 11 heures du soir. En cas de mauvais temps, ce concert sera renvoyé au dimanche suivant.

**Incendie.** — Ce matin, vers 1 1/2 heure, le feu a détruit, à Pont-la-Ville, la grande ferme de M. E. Rigolet, fils de l'ancien député Sylvestre Rigolet. Les habitants n'ont eu que le temps de se sauver. Le père et deux fillettes auraient même été légèrement brûlés. Du bétail, 1 cheval et 5 porc sont restés dans les flammes. La récolte et tout le mobilier ont été la proie du fléau destructeur, ainsi qu'une certaine somme restée dans la commode, dont la clef avait été perdue la veille.

Les pompiers, avertis trop tard, n'ont pu porter aucun secours efficace.

**Marché hebdomadaire.** — Le temps incertain du matin, n'ayant pas permis aux paysans de vaquer aux travaux de fenaison, les a sollicités à venir très nombreux au marché de Bulle.

Aussi, sur la Promenade, une grande affluence de personnes examinaient les petits fruits et les légumes verts, particulièrement abondants et à bon marché. Les ménagères ne manquaient pas aux Halles, qui pouvaient pleinement satisfaire leurs désirs en beurre, œufs et lapins.

Avec le présent numéro de l'ECHOLITTEAIRE, commence la publication d'un roman, qui, par son intrigue originale, la bonne tenue du style, ne laissera pas de charmer ses lecteurs.

## L'OFFICIER BLEU

par Georges PRADEL

enleva en son temps les vifs suffrages des connaisseurs. Tout le monde vivra les épisodes émouvants des deux héroïnes, Renée et sa mère, persécutées par d'infâmes aventuriers, qui recevront plus tard une juste punition.

L'intérêt se trouve également renforcé par l'introduction dans ce drame de la police secrète russe du temps des tsars. Nous ne doutons pas que nombreux seront nos abonnés qui liront ce roman susceptible de faire passer des heures agréables et instructives.

Les familles de Jean SAVARY et leur nombreuse parenté remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

**Vermouth NOBLESSE**  
DÉLICIEUSE GOURMANDE  
CIRAVEGNA & C<sup>ie</sup> GENEVE



**DIMANCHE 16 JUILLET**  
en soirée seulement, à 21 heures.

La **Jolie Infirmière.**  
Scènes ravissantes.  
Beaucoup d'humour.

**A VENDRE**  
pour cause de liquidation :  
2 réservoirs à pétrole et esprit de vin,  
une machine à rôtir le café, ainsi que du mobilier.  
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 1997 B.

Mlle Lina KESSELRING informe le public qu'elle a transféré son domicile à la Grand'rue N° 23 maison de M. Dupasquier. Elle se recommande pour réparations de vêtements pour messieurs et autres. Travail à la journée ou à domicile.

**VOULEZ-VOUS**  
passer une  
**BONNE SOIRÉE ?**  
Allez au  
**Cinéma Lux**

voir la série des beaux films.

**DIMANCHE 16 JUILLET**  
3 heures. 8 1/2 heures.

Fabrication des aéroplanes  
**UN TRAIN EN PÉRIL**  
**EL DORADO**  
Magnifique drame espagnol en 6 parties.

Charmante comédie parisienne  
**Le Paradis Perdu.**

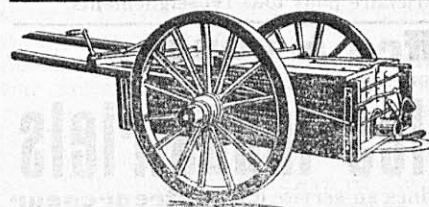
**Maraîches à louer**  
en bloc ou séparément, au-dessus de Vuadens.  
S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 1981 B.

**Dr HERZOG**  
**BROC**  
absent jusqu'en août.

**Dimanche 16 courant**  
**Buffet de la Gare, GRUYÈRES**  
**GRAND CONCERT**

**Au Jardin** - **Bamboula**  
Excellent orchestre  
Fredy's le Nègre, roi du Jass band  
Consommations de choix - Train spécial pour Bulle à 11 h. du soir.  
En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche suivant.

**Avis aux Propriétaires et particuliers**  
Pour construire et réparer adressez-vous à  
**Dubuis & Mora,**  
entrepreneurs en bâtiments, à BULLE,  
qui exécuteront un travail consciencieux et bon marché



Les **Caisses**  
à purin  
(distributeur breveté)  
les plus pratiques

sont toujours en vente chez :  
**G. DUNAND, maréchal, BULLE.**

**A louer**  
au Pâquier, UN LOGEMENT  
de 3 chambres et cuisine.  
S'adres. à Publicitas, Bulle,  
sous P 2004 B.

**PHARMACIE D'OFFICE**  
Dimanche 16 juillet  
**Pharmacie RIME**

**A REMETTRE**  
à GENEVE, bon  
**Café-restaurant.**

Chambres meublées avec agencement complet. Bon passage à proximité de la gare.  
S'adr. à Publicitas, Bulle.

**L'Hôtel des Alpes,**  
à Bulle, demande des  
**jeunes filles**  
pour le service au Banquet des Motocyclistes le 23 juillet.  
S'adresser à l'Hôtel.

**A louer**  
à La Tour, un  
**Appartement**  
de 5 chambres et cuisine, dépendances et jardin.  
S'adresser à L. PASQUIER, rue de Gruyères, Bulle.

**A REMETTRE**  
à Genève, un  
**bon Café-restaurant**  
Bonne situation et clientèle assurée. Vente mensuelle 3 à 3500 fr.  
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 2003 B.

Abonnez-vous à  
**„LA GRUYÈRE“**

**Punaises, Cafards, Gerres, Mouches, Fourmis** sont totalement détruits par le

**Verminol**

Quelques minutes après son emploi, les insectes jonchent le sol de leurs cadavres ! On les ramasse par pelées ! Verminol détruit instantanément poux et puces chez les animaux domestiques, deux frictions suffisent.

Dépôt à Bulle : PHARMACIE GAVIN R. Rime sucer.



**CHEVAUX de boucherie**

ou abattus d'urgence, sont achetés par la BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE Louve, 7, Lausanne. Téléphone : boucherie 92.59. Appartement 92.60.

ON DEMANDE à acheter de ste propriétés de rapp. et d'agrém., ainsi que des industries de ts genres; fermes, châteaux, brasseries, etc. Capitaux pr. commandites et associat. Constitut. de Ste. Placem. titres. Ecr.: Banque d'Etudes, 160, av. Marie-Jos, Bruxelles a757 b109

**A vendre**

à Bulle et les environs plusieurs Cafés, Hôtels, propriétés et immeubles construits.

S'adresser à M. L. ANDREY-SOTTAS, Bureau d'affaires Rue de Vevey, BULLE.

**A louer**

en gare de Bulle, l'ancien dépôt du camionnage.

S'adres. à M. Alfred Crotti, Bulle.

**A VENDRE**

à choix sur deux, une bonne jument

7 et 10 ans, sage et garantie, chez Fcois Castella, Neirivue.

**A louer**

la deuxième fleurie des Longeornets derreys, rière Enney.

S'adresser à Joseph Geinoz, Neirivue.

**SOUMISSION**

La Société de Laiterie d'ECHARLENS met en soumission le blanchissage des locaux de la laiterie.

Pour les conditions, s'adresser au laitier, et remettre les soumissions jusqu'à samedi 15 crt., à 6 h du soir, au Président, M. Isidore MORET.

**MYRTILLES**

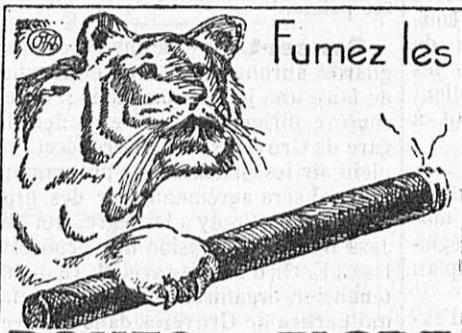
fraîches, belles, pour stériliser : 1 caisse de 5 kg. . . Fr. 6.50 2 caisses de 5 . . . 12.50 3 caisses de 5 . . . 18.50 Expédition prompte, franco contre remboursement. Léopold BERNASCONI, Lugano.

**Grande vente réclame** des CONFITURES WALLISELLEN, de toute première qualité,

aux prix suivants :	détail	bidons 5 kg.
quatre fruits,	la livre 45 cts.	fr. 4.50
myrtilles	" 50 "	" 5. —
mélange abricots	" 70 "	" 7. —
pruneaux	" 85 "	" 8.50
mélange framboises-groseilles	" 80 "	" 8. —
abricots	" 90 "	" 9. —

En vente durant quelques jours seulement aux magasins :

**Paul DUBAS & Alfred KÖRBER BULLE**



**BOUTS DU TIGRE** Qualité extra fine. 10 pièces 80 cts. FABRICANTS: S.A. EMILE GIGER, GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

**Vins pour Fanage** aux plus bas prix.

Nous avons également toujours en cave des Grands Bordeaux blanc et rouge. Tous nos vins sont de première qualité et achetés directement à la propriété.

**F. DROUX, BULLE** Téléphone 90 et 123

**Hôtel et Propriété à vendre.**

Pour cause de santé, Antonin GEINOZ, à EPAGNY, met en vente de gré à gré, les immeubles qu'il possède à Epagny, comprenant l'

**Hôtel de la Croix-Blanche**

avec ses dépendances (grange, écurie et remise) jardin, verger et, si on le désire, environ six poses de terrain de première qualité.

Ancienne et bonne clientèle. Etablissement seul à Epagny, excellente situation à la bifurcation des routes Broc-Gruyères-Montbovon. Eau et lumière électrique à l'hôtel et à la grange.

Faire les offres jusqu'à fin juillet courant. Condition à débattre.

S'adresser au propriétaire pour tous renseignements.

**On offre à vendre**

par voie de soumission, des

**immeubles industriels**

sis à Bulle, destinés au service d'un entrepreneur en maçonnerie, et comprenant : habitation, hangars, écurie, place, garage, forge, ainsi qu'un outillage important servant à l'exercice de cette profession.

Pour voir les immeubles et l'outillage, s'adresser à M. Charles Duvanel, Bureau d'affaires, à Bulle; prendre connaissance des conditions au bureau du notaire Henri Pasquier, au dit lieu, où les soumissions seront reçues jusqu'à fin courant.

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS** Département des Ponts et Chaussées.

**Avis au public.**

Le „MOTEUR“ et le „MOTO-CLUB des PAQUIS“ de Genève organisent, le Dimanche 23 Juillet prochain, une course de vitesse pour motos, side-car et cycle-car, sur la route de Bellegarde au col du Bruch.

Le public est informé que la circulation des véhicules et des bestiaux sera interdite, ce jour-là, sur le tronçon de route en question sur le territoire fribourgeois, soit entre le village de Bellegarde et la frontière bernoise, de 8 à 11 heures du matin approximativement.

Fribourg, le 11 juillet 1922.

Le Conseiller d'Etat directeur : V. BUCHS

Dimanche 16 Juillet à la Croix-Blanche, CORBIÈRES

Inauguration du Pont couvert.

—::— BONNE MUSIQUE —::—

Invitation cordiale.

MOOSER.

*Il ne devrait  
manquer dans aucun  
ménage un seau  
de 3 ou 5 litres  
de délicieuses  
Confitures  
Lembourg*

43 Bibliot  
41 me  
ABO  
Suisse  
Étrange  
pa  
Prix d  
On s  
bu  
moyen  
No  
Le 19  
pour n  
ce jour  
furent  
fortable  
Klauser  
pass. Il  
ne voie  
la prem  
et l'Ob  
réjouiss  
thard  
contra  
l'on ne  
blir sur  
trafic a  
pour les  
On a  
ministr  
affaire  
nouvea  
rait tor  
économi  
de tran  
ment a  
au voy  
Berne  
l'on ve  
tout lo  
territo  
au serv  
snil tou  
intense  
industrie  
gner.  
Une  
renseig  
moyen  
moign  
tude à  
qu'on  
encore  
que d  
cette r  
pes. E  
aiment  
l'aimor  
d'autos  
ne poi  
rails,  
station  
route  
de tou  
tre qu  
ces de  
confor  
tjou  
les étr  
assez  
naient  
mais p  
les de  
Grà  
contré  
la sécu  
duit p  
moyen  
destin  
y com  
nistrat  
à la di